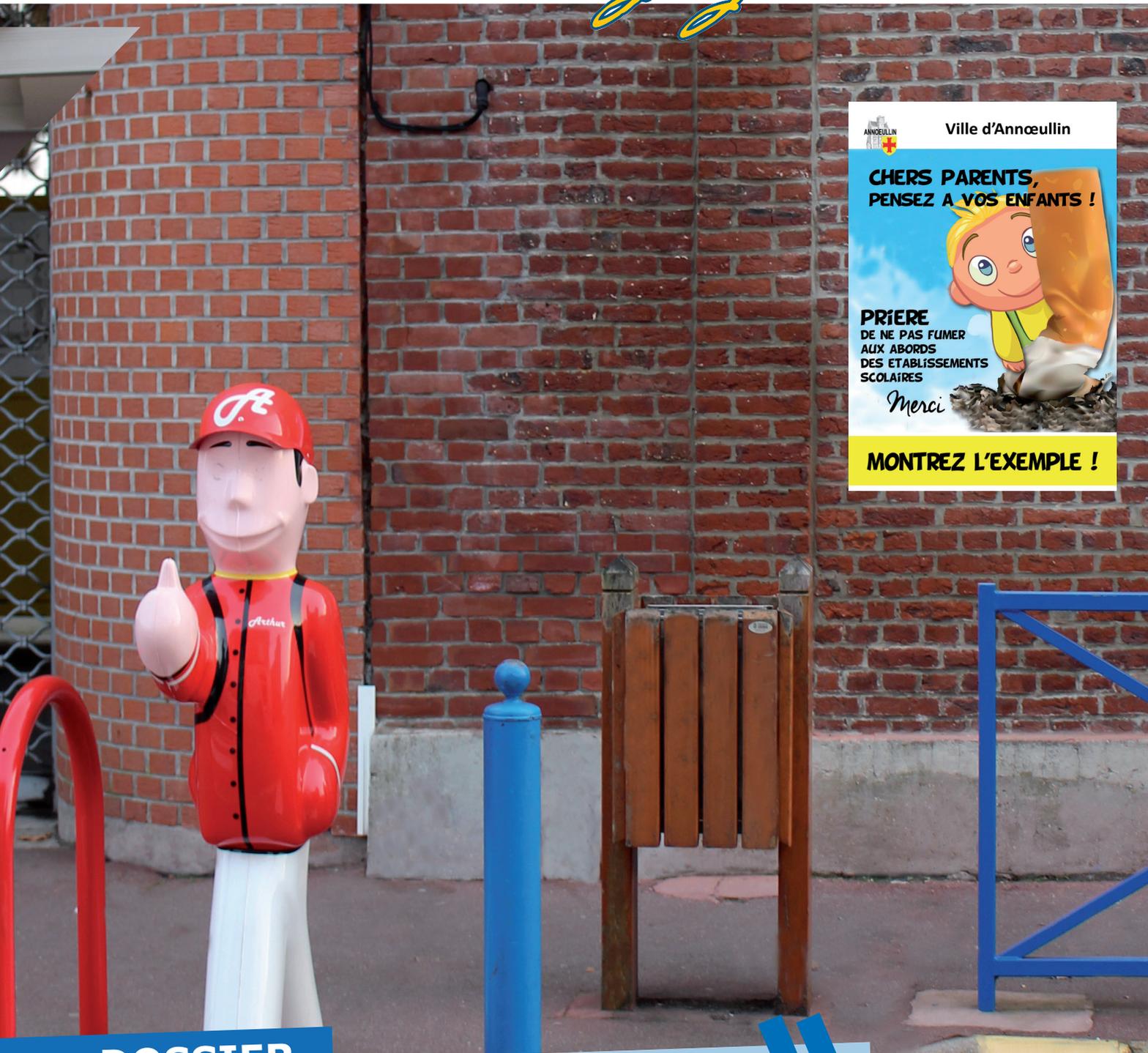


Le Trait d'Union

magazine



ANNOEULLIN Ville d'Annœullin

**CHERS PARENTS,
PENSEZ A VOS ENFANTS !**



**PRIERE
DE NE PAS FUMER
AUX ABORDS
DES ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES**

Merci

MONTREZ L'EXEMPLE !

DOSSIER

PAGES 4 ET 5

➔ **Gestion des déchets**

Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°94
NOVEMBRE 2019

Pages 2-3

Sommaire
Edito

Pages 4-5

Dossier : Gestion des déchets

Page 6

Environnement
Aménagement urbain

Page 7

Crèche Françoise Dolto

Pages 8-9

Retour en images

Pages 10-11

Union commerciale
Libération
Téléphonme

Pages 12-13

Journée du Patrimoine
Salon des artistes
Etat civil
Ecole
Restauration scolaire

Pages 14-15

Droit d'expression des groupes d'élus
Concours Maisons décorées

Page 16

Marché de Noël

Directeur de publication : Philippe Parsy
Edition, reportages et photos :
Service Communication de la Ville d'Annœullin
Grand'Place 59112 Annœullin
Impression : Hechter à Vendin les Béthune
4 650 exemplaires
Tous droits de reproduction réservés - Novembre 2019



P.4

Dossier Gestion des déchets





Chères Annœullinoises,
Chers Annœullinois,

Quelle belle reprise d'activités après l'été et les vacances !

De fêtes en braderies et en spectacles ... un agenda qui vous aura bien rempli les mois d'octobre et novembre avec le 9ème salon des artistes, le 75^e anniversaire de la Libération d'Annœullin, la superbe exposition de l'ARPHA sur la libération, une soirée dansante, avec restauration sur place, la Braderie de la Ville, la Braderie du Bois de la Deûle, les Journées du Patrimoine, la Soirée du Bénévolat, des lotos, les Virades de l'Espoir, le Téléthon, le Tournoi national 5 quilles, la Semaine Bleue avec un super programme, les fêtes du Quartier du Marais, le Concert «TELEPHOMME», le Salon Bien-être, Santé et Beauté, la Cérémonie de l'Armistice de 1918, le Repas de l'Union Nationale des Anciens Combattants, le Thé dansant du CCAS, et le Marché de Noël qui s'annonce déjà ...

Quelle ambiance, que de monde dans nos salles, dans nos rues !

Une ombre au tableau ...

En effet, nous avons affiché une grande inquiétude avec la menace de fermeture de la Trésorerie d'Annœullin. Les élus se sont mobilisés pour accompagner avec moi les syndicats des services des finances publiques dans leur démarche, mais aussi pour revendiquer le maintien de ce service public à Annœullin.

Un cahier de pétition a été ouvert en Mairie pour vous permettre de vous joindre à cette démarche de mobilisation pour la sauvegarde du service public à Annœullin.

Imaginerait-on un chef lieu de canton sans service public !!

Notre mobilisation sur ce thème n'est pas nouvelle, nous l'avons déjà menée, il y a quelques années, face au danger de fermeture des services postaux dans notre Ville.

Votre soutien est indispensable pour prolonger la mobilisation des élus annœullinois que les élus des communes voisines ont d'ailleurs rejoints lors de notre rassemblement devant la Mairie.

Mais, la diversité de tous ces événements ne saurait masquer l'**action constante de la Ville sur votre environnement**, avec par exemple, les opérations de nettoyage par des bénévoles avec l'aide matérielle de la municipalité, et cette année, avec son inscription dans le cadre de la Journée mondiale de nettoyage, et les séances d'information et de formation au compostage, actions renouvelées régulièrement.

Cette année, nous y ajoutons la «chasse aux mégots» en fournissant aux fumeurs un cendrier de poche qui devrait les empêcher de jeter leurs mégots dans la rue, négligence qui les rend en partie responsables du manque de propreté des trottoirs. Dans nos restaurants scolaires, à la récupération des huiles usagées déjà en place, s'ajoute la suppression des plastiques jetables (bouteilles pour l'eau de table et autres contenants). Par ailleurs, les entrées de ville, où l'amoncellement des panneaux indicateurs va être réduit et ordonné, seront fleuries et embellies.

Toutes ces démarches s'additionnent bien pour la préservation de notre environnement et pour inciter chacun à le respecter.

Philippe PARSY
Maire d'Annœullin

Gestion des déchets

La municipalité n'attend pas le 1^{er} janvier 2020 pour souscrire aux obligations de la loi Egalim du 30 octobre 2018 notamment sur la proportion de bio dans la restauration scolaire.

En effet depuis la mise en place du nouveau marché de fournitures d'alimentation pour nos restaurants scolaires, nous dépassons déjà l'objectif de 50% de bio fixé par l'Etat pour 2020 avec 60% en moyenne de bio dans les repas que nous produisons chaque jour et 100% en crèche.

C'est sur un autre volet de cette loi que nous avons également déjà lancé une réflexion concernant l'application au 1^{er} janvier 2020 de **l'interdiction de l'utilisation du plastique pour les produits à usage unique**.

Depuis très longtemps, nous n'utilisons déjà plus de bouteilles plastiques pour l'eau, mais des pichets. Désormais, après les vacances de la Toussaint, nous n'utilisons plus de plastiques jetables pour la présentation des plats notamment pour les ramequins.

Dans le cadre de nos accueils de loisirs, nous allons également utiliser des gobelets réutilisables en remplacement des gobelets jetables.



Bacs de récupération des huiles de friture



De la friteuse au réservoir, quand les huiles du restaurant scolaire deviennent carburant

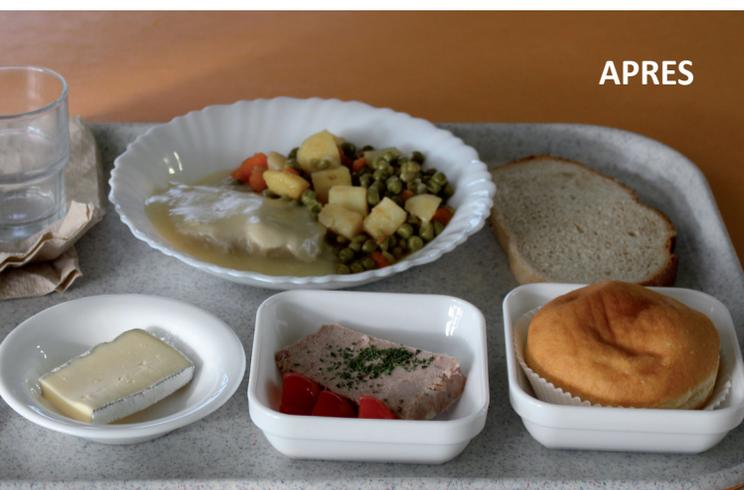
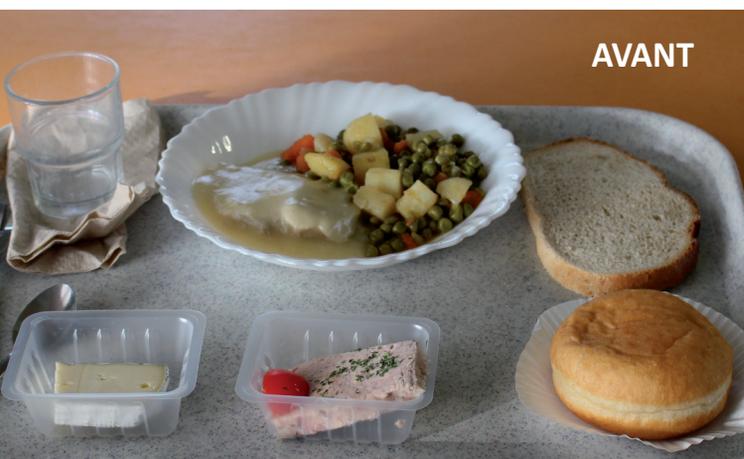
Depuis quelque temps, la collectivité a mis en place un partenariat avec l'entreprise GECCO, entreprise solidaire qui conçoit des solutions pour valoriser des déchets de la restauration en circuit court.



Cette société collecte et transforme **nos déchets en énergies renouvelables !**

Attention, il ne s'agit pas de rouler avec de l'huile de friture mais bien de produire un bio-carburant produit par transformation biologique des huiles de friture.

Le recyclage d'huiles usagées n'est pas seulement une obligation, c'est aussi un comportement vertueux tant sur le plan écologique que sur celui de l'hygiène.



Journée Mondiale de Nettoyage



Tous concernés ! Tous mobilisés pour notre planète !
Merci aux participants de la Journée Mondiale du nettoyage de notre planète, qui ont donné leur temps et leurs bras pour cette action citoyenne avec l'appui logistique de la municipalité ce samedi 21 septembre.
Un grand bravo à eux !



**En une matinée,
100 kg de déchets ramassés !**

- ↳ Verre : 30 kg
 - ↳ Plastique/papier : 6 kg
 - ↳ Déchets ménagers : 40 kg
 - ↳ Canettes : 4,2 kg
 - ↳ Mégots : 3,1 kg
- Soit 83,3 kg de déchets
+ 17 kg d'encombrants en tout genre !**



Merci

MONTREZ L'EXEMPLE !

UN PROBLÈME ÉCOLOGIQUE



12 ANS
POUR SE DÉGRADER

1 MÉGOT POLLUE
500 LITRES D'EAU

La chasse aux mégots est ouverte sur Annœullin !

Lors des différents nettoyages en ville (services municipaux de propreté et ramassages citoyens), une triste constatation : Que de mégots jetés par terre !

Sachant que leur durée de vie peut aller jusqu'à 12 ans et qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, il est temps d'en finir avec les mauvaises habitudes !

Afin de sensibiliser les Annœullinois (es) à la propreté de notre ville et faire changer les comportements, la municipalité a donc décidé d'équiper de cendriers les entrées de nos salles publiques.

Pour compléter cette action, des cendriers de poche seront distribués à destination des fumeurs afin qu'ils ne jettent plus leurs mégots sur la chaussée.

Vous pourrez retirer un de ces cendriers chez votre buraliste, vos commerçants de l'Union Commerciale, «Annœullin pour vous», ou en mairie.

Participer à la propreté de notre commune est un acte citoyen et nous remercions d'avance les fumeurs d'y participer.

Rappelons enfin que fumer nuit gravement à la santé.



**Demandez
en mairie
votre cendrier
de poche
GRATUIT !**

Environnement



Séance d'initiation au compostage

Le samedi 12 octobre, une quinzaine de personnes se sont initiées au compostage à la Fontinelle. Cette séance était organisée par la commune sous l'égide du Symidème.

Le compostage, bien sûr plutôt réservé aux habitants disposant d'un jardin et/ou d'un espace vert, permet de retirer des déchets de la chaîne de traitement tout en disposant d'un amendement naturel et de qualité.

A la fin de la séance, un composteur a été remis **gratuitement** à chaque personne intéressée par la fabrication de compost après la signature d'une charte de bonne utilisation du composteur.



Aménagement urbain

La municipalité a décidé de réorganiser et uniformiser la signalisation vieillissante de ses entrées de ville.

Désormais, chacune des 5 entrées de notre commune est marquée par un totem aux écusson et blason de la commune, agrémenté d'un ensemble de jardinières disposées par taille progressive pour en souligner l'effet de porte.

Au mobilier urbain déjà existant sur notre territoire, s'ajouteront **24 nouvelles jardinières** qui seront posées et végétalisées très prochainement dans le centre ville et sur les axes principaux.

Tous ces équipements permettront **d'embellir notre commune et rendre ainsi notre cadre de vie plus agréable.**



LA SEMAINE DU GOÛT

7 au 13
octobre
2019

La
Semaine
Bleue

La semaine du 7 octobre a débuté joyeusement à la crèche, où nous attendions des invités pour 14h00 .

Après la sieste, chacun était prêt pour les recevoir, cette année trois personnes sont venues participer aux ateliers prévus, pour le groupe des grands « apprentissages du tri sélectif » pour les enfants avec l'aide bienveillante de nos accompagnants du jour.

Chez les moyens, « décoration de container » pour les bouteilles d'eau vides, le thème de la semaine bleue étant « ensemble agissons pour l'environnement ».

Comme chaque année, la journée se termine par un goûter et, comme nous étions dans la semaine du goût, CROC LA VIE avait prévu des textures différentes pour chaque jour :

- > **LUNDI GELIFIE** : gelée d'orange pour le goûter
Nos accompagnants du jour ont eu l'occasion d'en découvrir la texture sur de la brioche.
- > **MARDI CROQUANT** : bâtonnets de carottes pour l'entrée
- > **MERCREDI CROUSTILLANT** : roses des sables pour le goûter
- > **JEUDI DOUX** : smoothie de fruits, légumes (bananes, citrons, oranges, courge, butternut et de la carotte) pour l'entrée
- > **VENDREDI QUI COLLE AUX DENTS** : fruits secs (pommes et bananes) pour le dessert



Crèche Française Dolto



Hélène MORTELECQUE,
Championne du Monde

Sylvain BROCHE,
Médaille de Bronze

Gervais LECOCQ,
Défaite en quart de finale

3 annœullinois, accompagnés,
de Christophe DURMONT, leur coach

Félicitations !



Du 17 au 19 octobre



**Ring Annœullinois
au Championnat du monde ISKA
à Cork en Irlande**



24 septembre

**Réception concours
maisons et balcons fleuris**



25 septembre

**Cérémonie de prise du commandement
du Lieutenant LEMIEUGRE, le nouveau commandant
de la Gendarmerie d'Annœullin**



4 octobre

**Tournoi national 5 quilles
Salle de billard**



7 septembre

**Noces d'Or
de M. et Mme DESCHAMPS-FRÉVILLE**





25 septembre

Soirée du Bénévolat

86 personnes récompensées pour leur bénévolat



Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire et Nicole MEQUIGNON, Adjointe à la Culture, de mettre à l'honneur Yves GARBEZ, Président de l'ARPHA, et, à travers lui, l'ensemble des bénévoles qui, avec lui, ont fourni depuis de nombreuses années, un énorme travail de recherche et de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine d'Annœullin (expositions, visites guidées, implication auprès des écoles, diverses publications...).



29 septembre

Virades de l'espoir



27 septembre

Virades scolaires

organisées par la Municipalité et l'association Vaincre la Mucoviscidose



19 octobre

Noces d'Or

de M. et Mme VERHAS-BOULLEAUX



Plus de photos sur



Communiqué de
L'Union Commerciale

GROUPEMENT DES COMMERÇANTS ET ARTISANS



Merci à tous d'avoir participé à notre loto qui a eu lieu le 22 septembre. C'est dans une ambiance conviviale et très sympathique, que nous avons tous passé un bon après midi. Rendez-vous l'année prochaine le 20 septembre.

**BONNE
RETRAITE!**

"Merci Lise pour ton professionnalisme et ta bonne humeur légendaire... l'équipe de l'Union Commerciale te souhaite de bien profiter de ta retraite, Bonne continuation..."



UNION COMMERCIALE
Annoëllin pour vous
des pros à votre service
Artisans et Commerçants

GRAND JEU CONCOURS!

JOUEZ et tentez
de **GAGNER**
un **panier garni**
de Noël

Du 1^{er} au 24 décembre

Venez participer au **JEU CONCOURS**
chez vos artisans et commerçants de l'Union Commerciale "Annoëllin pour vous"
Jeu valable pour tout passage en caisse.

«Pour information, la municipalité ne préempte aucun bâtiment commercial dans le centre ville.»

75^{ème} anniversaire de la Libération de la Ville

Il y a 75 ans, le 3 septembre 1944, Annœullin était libérée par les Alliés américains, anglais et canadiens.

Pour des raisons d'agenda, la commune a commémoré cette victoire le 14 septembre, avec comme il se devait, en première partie des festivités, un grand défilé rassemblant véhicules militaires et civils, la Philharmonie Républicaine, l'Harmonie Syndicale et Ouvrière, le Pèvèle Pipe Band, les Anciens Combattants, et de nombreux élèves et collégiens.

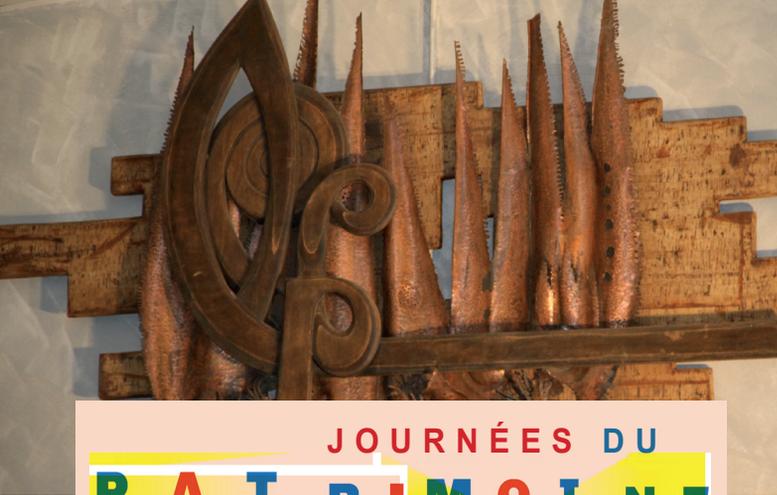
La foule, drapeau à la main a suivi le cortège jusqu'à l'Espace Mandela, où étaient installés le campement militaire, l'exposition de véhicules, la bourse Militaria et la très intéressante exposition documentaire de l'ARPHA qui s'était installée pour la circonstance dans une classe de l'école Baudelaire, exposition dont ont pu profiter les élèves de nos écoles les 2 jours suivants.

Les enfants des écoles ont interprété avec brio, devant les Elus et un public nombreux, la Marseillaise et le Chant des Partisans, accompagnés de nos 2 sociétés de musique locales, puis entre glaces et gaufres, se sont essayés à la course de sacs et le tiré de corde.

200 convives s'étaient inscrits au repas moules/frites sous chapiteau et ont profité de la soirée au rythme de la Guinguette à roulettes. La nostalgie, décor compris, était au rendez-vous de cette belle journée de fin d'été.



Concert TELEPHOMME

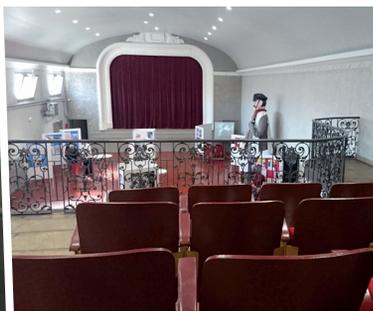


JOURNÉES DU PATRIMOINE

Lors de ces Journées du Patrimoine, des expositions organisées par l'ARPHA ont pu faire découvrir l'histoire de deux édifices de notre commune :

- la Salle Louis Parsy, ancien « cinéma des Variétés », restaurée en plusieurs fois depuis 2013
- l'Hôtel de Ville, avec une exposition et une visite organisée. Cet édifice, restauré une première fois au cours des années 80, a tout récemment fait l'objet d'une rénovation complète du rez de chaussée : la Salle du Conseil et des Mariages et les bureaux administratifs d'accueil.

Ces expositions ont attiré de nombreux visiteurs.



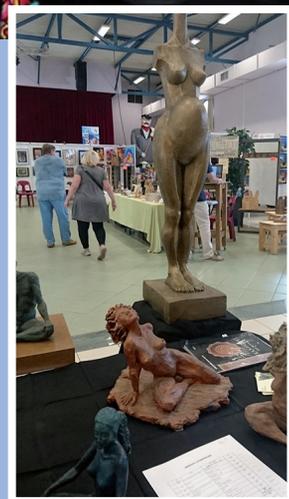
SALON des Artistes et des Créateurs



Pour sa 9^{ème} édition, le Salon des Artistes et des Créateurs a réuni 29 artistes aux formes d'expression créative multiples.

De la peinture, de la sculpture, de la photographie, du dessin, de la linogravure, le travail du verre, du métal, du bois ... en allant jusqu'au recyclage d'objets.

De nombreux visiteurs ont pu découvrir les techniques et richesses de créativité de ce salon au travers de démonstrations.





Médaille d'Honneur du Travail

La dématérialisation des demandes de certaines médailles d'honneur est désormais possible.

Vous êtes employeur ou candidat, vous avez désormais la possibilité de déposer votre demande de médaille d'honneur du travail depuis le portail « Démarches simplifiées » de la Préfecture du Nord.

- > Pour la médaille d'honneur du travail
- > Pour la médaille d'honneur agricole
- > Pour la médaille d'honneur régionale, départementale et communale



Fusion pour les deux écoles publiques Chopin/Prévert

Dans le cadre d'une unité pédagogique en place, ces deux écoles maternelles se situant dans deux bâtiments géographiquement proches, et animées par deux équipes qui travaillent déjà ensemble, ont fusionné.

Mme LAMBRECHT assure désormais la direction de la nouvelle entité à temps complet.

Groupe Chopin/Prévert

1 seule adresse - 1 seul numéro de téléphone
Rue Georges Bizet - 03 20 85 56 69

Restauration scolaire

Une obligation légale : Un repas végétarien obligatoire par semaine depuis le 1^{er} novembre.

Autrement dit, tous les élèves de France mangeant « à la cantine » devront apprendre à se passer de viande et de poisson au moins une fois par semaine (mais pourront toujours manger œufs, lait et fromage...).

Cette mesure de la loi Alimentation votée fin 2018, censée répondre aux enjeux environnementaux et de santé publique, devra être appliquée dans tous les **restaurants scolaires**.



Groupe **Avec Philippe PARSY,**
poursuivons ensemble avec cœur et raison

Le Règlement Intérieur du Conseil municipal, modifié par délibération en date du 19 juin 2018, stipule à propos du droit d'expression des élus que :

« Les textes sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs dont l'expression n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication.

Le directeur de la publication ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont il ne peut légalement se dispenser.

Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.

Par référence à l'article 52.8 du code électoral, et conformément à la jurisprudence, le droit d'expression dans le magazine bimestriel municipal « Le Trait d'Union Magazine » ne peut être le support d'une campagne électorale. »

Le groupe « Avec Philippe PARSY, poursuivons ensemble avec cœur et raison » a décidé, afin d'éviter tout contentieux, de suspendre la publication de son droit d'expression jusqu'au terme de la campagne des élections municipales de mars 2020, et de se cantonner durant cette période à la diffusion du présent texte.

Jean-Luc MEQUIGNON, Porte-parole du Groupe majoritaire
contact@ville-annoeuillin.fr

Groupe **Alliance Annoeuillinoise**

Le groupe n'a pas communiqué de texte pour le présent numéro à l'heure de l'envoi en imprimerie.

Eric DENNEQUIN
allianceannoeuillin@free.fr

Groupe **Rassemblement Bleu Marine**

Non inscrit

Le groupe n'a pas communiqué de texte pour le présent numéro à l'heure de l'envoi en imprimerie.

Le groupe n'a pas communiqué de texte pour le présent numéro à l'heure de l'envoi en imprimerie.

Monica LEFEBVRE
annoeuillin.bleumarine@gmail.com

Sébastien TAILLIEZ
prochedevouspourannoeuillin@gmail.com



Concours de décorations et illuminations de Noël

*Pour Noël, illuminons les balcons, façades et jardins
pour faire rayonner Annoeullin de mille feux.
Venez nous rejoindre !*

Comme chaque année, la Ville d'Annoeullin organise un concours des maisons et balcons ou fenêtres décorés.

Vous pouvez vous inscrire dans l'une des deux catégories proposées. Les décorations devront être éclairées pour le passage du jury, **le jeudi 19 décembre à partir de 17h**. Les réalisations seront notées en fonction de l'harmonie des couleurs et l'originalité des présentations. La remise des prix aura lieu en février.

Bulletin d'inscription à remplir et à retourner avant le 9 décembre 2019, soit en Mairie au service communication, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, (sauf mardi jusque 18h30) soit par courrier à la Mairie d'Annoeullin Grand Place - 59112 Annoeullin



Mme Melle M

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Catégorie : Maison (façade et/ou jardinet)

Fenêtres, balcons (immeubles)

N° entrée : _____ N° étage : _____

(Pour les immeubles, indiquer avec précision l'étage et le numéro de l'entrée)

Marché de Noël

Salle des fêtes et chalets, place de Verdun

Animations gratuites
Maquillage, manège...

Vend. 29 Nov. > 16h30 à 19h

De 16h30 à 17h30 : Mascottes Donald et Winnie l'ourson

De 17h à 19h : Sculpteur de ballons, maquillage pour enfants

De 18h à 19h : Mascottes Mickey et Minnie

Sam. 30 Nov. > 10h à 20h

De 14h à 18h : Sculpteur de ballons

De 14h à 19h : Maquillage pour enfants

De 14h à 15h : Mascottes Mickey et Minnie

A partir de 14h30 : Mascottes Woody et Buzz l'éclair

15h : Mini-concert de la Philharmonie

De 15h30 à 16h30 : Mascottes Donald et Winnie l'ourson

Dès 16h : Clown échassier sculpteur de ballons

De 17h à 18h : Mascottes Mickey et Minnie

17h : Distribution vin chaud et chocolat chaud,

par la municipalité, parking de l'Hôtel de Ville

17h30 : Descente de l'Hôtel de Ville par le Père Noël

Parade de Noël en musique avec la boîte à Zik, et le Père Noël, accompagné de son âne et de son lapon, en direction de la salle des fêtes.

Séance photo avec le Père Noël

Dim. 1^{er} Déc. > 10h à 18h

A partir de 14h30 : Mascottes Gepetto et Pinocchio

De 14h à 18h : Sculpteur de ballons, maquillage pour enfants

De 14h à 15h : Mascottes Mickey et Minnie

De 15h30 à 16h30 : Mascottes Donald et Winnie l'ourson

Dès 16h : Clown échassier sculpteur de ballons

De 17h à 18h : Mascottes Mickey et Minnie

Promenade en calèche, avec l'âne du père Noël

(samedi et dimanche)

Message personnel à tous les enfants :

As-tu pensé à envoyer ta lettre au Père Noël ? Si tu ne l'as pas encore fait, alors dépêche-toi, viens la déposer au marché de Noël, une boîte aux lettres t'attend.



Buvette et petite restauration sur place

